

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 27 (1935)
Heft: 4

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

27^{me} année

Avril 1935

N° 4

Actualités.

Tout ou rien, telle est la politique qu'entendent pratiquer les partis au pouvoir dans la Confédération suisse. Ces partis se rendent compte qu'ils perdent de plus en plus du terrain. Il eût donc été indiqué, pour eux, qu'ils tentent de mieux adapter leur programme aux désirs et aux besoins du peuple, afin de jeter un pont sur le fossé qui aujourd'hui sépare le peuple des autorités. A dire le vrai, il eût fallu, dans ce cas, désavouer différentes choses qui naguère ont été faites par les autorités ou dites par certains dirigeants de la politique suisse. Cela eût presupposé un courage qui, paraît-il, n'est pas à la portée de ces partis. Il va de soi que les milieux de l'extrême droite n'ont aucune raison de reviser le cours de leur politique, car ils désirent ardemment un *gouvernement autoritaire* qui ne laissera au peuple que le plaisir de payer des impôts. Ils savent aussi pertinemment que leur politique tend à grignoter les partis du centre et ils espèrent, lors de la liquidation, d'en tirer le plus large profit possible. La politique du tout ou rien, chère à l'extrême droite, n'a pas lieu de nous étonner. Pour ce qui concerne les autres partenaires, elle est un signe de faiblesse. Les partis dont il s'agit n'ont plus le courage de se prononcer en faveur d'une chose que peut-être ils ont voulue plus tôt. On est déjà bien avant dans la voie dans laquelle on s'est engagé récemment.

*

Ce serait faire trop d'honneur au **rapport du Conseil fédéral sur l'initiative de crise** que de le considérer comme un instrument de la politique du tout ou rien, car en tant que cela soit possible, il renferme encore plus de contradictions que la politique économique suisse pratiquée au cours de ces dernières années. Ce rapport est un document inspiré par l'*amertume* et le *dépôt* qu'un gouvernement qui prétend être objectif n'aurait jamais dû couvrir

de son nom. Abstraction faite de quelques chiffres qui d'ailleurs n'ont rien de commun avec l'initiative de crise, ce rapport ne contient aucune documentation et ne réfute nullement les raisons invoquées en faveur de l'initiative de crise et contre la politique de baisse. Ce rapport est certainement le document le plus inquiétant qui soit sorti depuis longtemps du palais fédéral. Les discours qui furent prononcés au parlement contre l'initiative en constituent le digne pendant. L'embarras dans lequel se trouvent les adversaires de l'initiative ressort du fait que deux contre-projets ont été élaborés qui, en tant qu'il s'agit des revendications formulées, sont, en partie, presque une copie littérale de l'initiative. Ce qu'ils ne contiennent pas, c'est la définition du *but* de la politique économique qui répond au principe énoncé à l'article 2 de la Constitution fédérale, ainsi que l'*orientation* de cette politique, c'est-à-dire l'abandon de la politique de baisse. Donc les deux éléments de l'initiative susceptibles d'être le moins contestés.

*

L'**excitation politique** dont usent si largement les adversaires de l'initiative de crise doit probablement cacher l'indigence de la pensée de ces derniers. Mais il s'agit aussi d'une tentative de diviser les masses laborieuses de la campagne et de l'industrie, qui sous la menace de la déflation se sont associées pour la défense de leurs intérêts. La haute finance craint davantage l'union des paysans, des ouvriers et des employés que l'initiative de crise elle-même. Ses représentants aiment à croire que l'échec de cette première action commune marquerait le début de la désagrégation du front du travail. La tactique de *diviser pour régner* pourrait reprendre son cours interrompu, la grande industrie et la haute finance seraient plus puissantes que jamais. C'est trop tard. La politique de force ne fera qu'accélérer une évolution qui est mûre.

*

Le front du travail existe et se maintiendra envers et contre tous. Il y a longtemps qu'il eût pu être réalisé. Pour cela, il n'a fallu que l'intervention de quelques hommes courageux. Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de ce que nous venons de dire. Le bloc du travail aura encore de sérieuses difficultés à surmonter. Le danger le plus menaçant pourrait bien provenir des promoteurs mêmes de l'initiative, du moins de ceux qui croient pouvoir s'en servir dans des desseins spéciaux. Les représentants des organisations syndicales et agricoles qui patronnent l'initiative ont déclaré que cette action ne devait pas servir à des buts politiques. Ils tiendront leur parole. Le front du travail ne peut être réalisé qu'en dehors des partis politiques. Son existence ne signifie-t-elle

pas que les paysans, les ouvriers et les employés que l'on a coutume d'opposer les uns aux autres, s'associent pour la défense de leurs intérêts communs quelles que soient leurs opinions politiques? Il s'ensuit que, si l'un des partis existants aujourd'hui veut s'appeler le parti du front du travail, il commet un abus quel que soit son nom. Toute tentative de ce genre porte la marque de la mauvaise foi et le peuple saura bien discerner le vrai front du travail du faux.

*

L'élection d'un conseiller fédéral se fit sous le signe d'une politique de force hostile au peuple, à l'exemple de ce qui eut lieu à l'occasion des débats concernant l'initiative de crise. Les mêmes gens qui reprochent aux autres l'avidité du pouvoir ne consentent pas à céder une bribe de celui qu'ils détiennent, même s'ils n'y ont pas droit. Leur mot d'ordre est: « Nous avons le pouvoir, nous en userons sans ménagement. »

L'élection d'un homme de confiance de la grande industrie et de la haute finance constitue une *provocation* à l'endroit de la grande majorité du peuple suisse. La classe ouvrière a été ignorée une fois de plus. Les raisons par lesquelles on cherche à motiver cet ostracisme sont usées. Non seulement les ouvriers, mais les neuf dixièmes du peuple suisse, qui ne veulent pas confier leurs intérêts vitaux à un grand industriel, ressentent cette élection comme une provocation. L'*Appenzeller Zeitung*, un journal radical de droite, écrit ce que des centaines de milliers pensent dans un article intitulé: « Von allen guten Geistern verlassen ». Nous en extrayons ce passage:

« Le parti radical s'est laissé imposer le candidat par les partis qui ont inscrit la ruine du radicalisme sur leurs drapeaux et qui le charge non seulement de la majorité au Conseil fédéral mais encore de bien d'autres choses. »

Après tout ce qui s'est passé naguère, ce gouvernement et ce parlement ne parviendront plus à rétablir le contact avec le peuple. Ils sont les prisonniers de leur politique. Ils ne pourront se maintenir qu'en violant les droits démocratiques, c'est-à-dire par la *dictature*. Quant à savoir si cette politique pourra être poursuivie, cela dépend du peuple suisse. Se rend-il clairement compte de la situation et pourvoira-t-il, en automne, à ce que l'autorité législative subisse un changement radical dans sa composition?